

14ème législature

Question N° : 103482	De M. Paul Molac (Socialiste, écologiste et républicain - Morbihan)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur, recherche et innovation
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >stages en entreprise	Analyse > stages à l'étranger. aides financières.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Paul Molac attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les aides financières aux stages obligatoires à l'étranger. Un nombre croissant de formations de l'enseignement supérieur incluent dans leurs parcours une période de stage obligatoire à l'étranger. Or ceux-ci peuvent s'avérer être onéreux pour des étudiants ayant peu de ressources et donc être un frein à leur mobilité. Il lui demande donc de bien vouloir détailler les dispositifs auxquels ces étudiants peuvent faire appel et s'il est prévu que ceux-ci montent en puissance concomitamment avec les encouragements du Gouvernement à la mobilité internationale des étudiants français.